



Maroc

Club Med Marrakech la Palmeraie

EDACS
Ecole des avocats
centre-sud

Université de Marrakech

La personne au cœur du droit



Du samedi 21 au jeudi 26 mars 2026

20 ATELIERS / 12 HEURES DE FORMATION VALIDÉES

Possibilité de prise en charge individuelle FIF/PL



Sidi Yahya La Palmeraie, Marrakech, Haut Atlas - 44000, Maroc

Programme de formation

Samedi 21 mars 2026

Arrivée des participants au Club Med Marrakech la Palmeraie



Chaque jour, choisissez 1 atelier parmi 5 thèmes

Dimanche 22 mars - 9h à 12h

- **Atelier 1 - Droit pénal - De la garde à vue à l'audience : Les outils de la défense pénale**
avec Maître **Tom BONNIFAY**
- **Atelier 2 - Préjudice corporel - Les actualités en droit du préjudice corporel**
avec Maître **Vincent JULÉ-PARADE**
- **Atelier 3 - Procédure civile - Réforme et pratique de l'appel**
avec le Professeur **Vincent EGEA**
- **Atelier 4 - L'intelligence artificielle : panorama des IA à intégrer dans son cabinet en 2026**
avec Monsieur **Mickaël AUGUY**
- **Atelier 5 - Responsabilité pénale et ordinale des médecins**
avec le Professeur **Eric BACCINO**

Lundi 23 mars - 9h à 12h

- **Atelier 6 - Droit pénal - La liberté encadrée : contrôle judiciaire et détention provisoire**
avec Maître **Tom BONNIFAY**
- **Atelier 7 - Préjudice corporel - L'indemnisation des préjudices patrimoniaux et extra patrimoniaux des victimes directes**
avec Maître **Vincent JULÉ-PARADE**
- **Atelier 8 - Droit de la famille - Actualité du couple, prestation compensatoire et divorce**
avec le Professeur **Vincent EGEA**
- **Atelier 9 - L'intelligence artificielle : créez votre IA personnalisée adaptée à votre cabinet**
avec Monsieur **Mickaël AUGUY**
- **Atelier 10 - L'expertise médicale**
avec le Professeur **Eric BACCINO**

Programme de formation

Mardi 24 mars - 9h à 12h

- **Atelier 11 - Droit pénal - Le secret révélé : secret de l'enquête et de l'instruction, secret professionnel, secret des sources**
avec Maître **Tom BONNIFAY**
- **Atelier 12 - Préjudice corporel - L'indemnisation des préjudices patrimoniaux et extra patrimoniaux des victimes indirectes**
avec Maître **Vincent JULÉ-PARADE**
- **Atelier 13 - Procédure civile - Stratégie procédurale : Urgence, rédaction d'acte, incident d'instance**
avec le Professeur **Vincent EGEA**
- **Atelier 14 - L'intelligence artificielle : l'IA au cœur de l'humain ; communication, relation client**
avec Monsieur **Mickaël AUGUY**
- **Atelier 15 - L'emprise dans les violences conjugales**
avec le Professeur **Eric BACCINO**

Mercredi 25 mars - 9h à 12h

- **Atelier 16 - Droit pénal - L'intimité dévoilée : les techniques spéciales d'enquête (sonorisation, géolocalisation, écoutes...)**
avec Maître **Tom BONNIFAY**
- **Atelier 17 - Le recours des tiers payeurs / cas pratiques**
avec Maître **Vincent JULÉ-PARADE**
- **Atelier 18 - Actualité Pacs, concubinage, famille recomposée**
avec le Professeur **Vincent EGEA**
- **Atelier 19 - L'intelligence artificielle : l'IA, l'éthique, la justice prédictive et l'IA Act**
avec Monsieur **Mickaël AUGUY**
- **Atelier 20 - Homicide et médecine légale en 2025**
avec le Professeur **Eric BACCINO**

Jeudi 26 mars – après le petit-déjeuner

Départ des participants du Club Med Marrakech la Palmeraie

Conditions tarifaires

Pension complète

- 5 nuits : 21, 22, 23, 24, 25 mars
- 5 petits-déjeuners : 22, 23, 24, 25, 26 mars
- 4 déjeuners : 22, 23, 24, 25 mars
- 5 dîners : 21, 22, 23, 24, 25 mars
- 4 pauses : 22, 23, 24, 25 mars
- 4 jours de location de salle : 22, 23, 24, 25 mars

Départ le jeudi 26 mars après le petit-déjeuner

Frais d'hébergement

Chambre simple	1320 €
Chambre double	2630 €
(2 participants - 1315 € x 2)	
Chambre double avec accompagnant	2515 €
(1 participant + 1 accompagnant - 1315 € + 1200 €)	

Participation obligatoire

Participation obligatoire sans hébergement (4 jours de location de salle + 4 pauses)	590 €
---	--------------

12 HEURES DE FORMATION VALIDÉES

Avocats abonnés : 12h déduites
Avocats non abonnés : 800€

2 choix :

- Abonnement formation continue
- Possibilité de prise en charge individuelle FIF/PL

Inscription avant le 6 février 2026

Nos intervenants

Eric BACCINO est Professeur des universités à la faculté de médecine de Montpellier et chef du service de médecine légale du CHU de Montpellier Lapeyronie.

A la fois spécialiste en gastro-entérologie, en médecine interne et médecine légale, il a également été le président de la société mondiale de médecine légale (IAFS) de 1999 à 2002. Il est également le président honoraire, fondateur de la Forensic anthropology society of Europe, le président fondateur de FORMAELIV (Forensic Medical Association for the Examination of the Living) et le rédacteur en chef de la « Revue de Médecine Légale ».

Le Professeur BACCINO est également l'auteur de plusieurs ouvrages dont « Victime-agresseur » avec Philippe Bessoles, 2003, en 4 tomes chez Champs social éditions ; Il y aborde le lien d'emprise, sujet de son intervention. En 2024, il a publié « Médecine de la violence pour le praticien », véritable guide sur la prise en charge de la violence y compris conjugale.



Nos intervenants

Mickaël AUGUY est formateur indépendant en matière de cybersécurité et sécurité des réseaux sociaux. Ancien officier de police judiciaire et consultant en sécurité informatique, il forme les avocats dans l'intégration de l'IA générative et/ou juridique dans leurs cabinets.



Tom BONNIFAY est avocat au barreau de Marseille. Associé du cabinet Vouland, il est partisan d'une approche technique des dossiers pénaux. Maître BONNIFAY est sollicité par des cabinets de confrères exerçant en droit du travail, droit des affaires et droit public pour apporter son expertise d'avocat pénaliste. Il est également formateur en droit pénal et en procédure pénale auprès de l'EDACS et de l'EDASE. Enfin, il est membre de la commission pénale du barreau de Marseille



Nos intervenants

Vincent EGEA est Professeur agrégé de droit privé à l'Université Aix-Marseille, chercheur en droit international privé et droit civil.

Monsieur EGEA est par ailleurs Vice-Président d'Aix-Marseille Université ainsi que Directeur du Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles (UR n° 4690).

Il est l'auteur d'ouvrages en droit de la famille et droit des obligations mais également de nombreux articles sur les mêmes sujets.



Vincent JULÉ-PARADE est avocat au Barreau de Paris depuis 2013. Il est titulaire du certificat de spécialisation en Droit du Dommage Corporel, délivré par la Conseil National des Barreaux. Maître JULÉ-PARADE consacre la totalité de son activité à la défense des victimes et à l'indemnisation des victimes de la route, à l'indemnisation des victimes d'erreurs médicales, à l'indemnisation des victimes d'accidents de la vie et à l'indemnisation des victimes d'agressions.

Il est également chargé d'enseignement à l'Université de Reims et formateur régulier auprès des écoles d'avocats et des experts judiciaires



